CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS NON-DOTÉ

TITRE DU FONDS NON DOTÉ

Bourses KPMG pour étudiantes et étudiants en comptabilité

INTRODUCTION

Ces bourses ont été créées grâce à la générosité de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Bourse KPMG pour étudiants et étudiantes en comptabilité membres d'une communauté noire, autochtone ou racisée

OBJECTIF DU FONDS

Octroyer des bourses aux étudiantes et étudiants membres d'une communauté noire, autochtone ou racisée qui sont inscrits en deuxième année du B.Com. en comptabilité et ont un excellent dossier scolaire.

DÉTAILS DU FONDS

Admissibilité

La personne candidate doit :

1. avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente ou le statut de personne protégée ou de personne réfugiée, ou être une étudiante internationale ou un étudiant international;
2. être inscrite à temps plein en deuxième année du B.Com. en comptabilité à l'École de gestion Telfer de l'Université d'Ottawa;
3. faire preuve d'excellence sur le plan scolaire; et
4. s'identifier comme personne racisée (membre d'une minorité visible), c'est-à-dire comme personne non autochtone et non blanche;

OU

soumettre une preuve de son identité autochtone, conformément aux exigences de la méthode administrative sur l'admissibilité des étudiantes et étudiants des Premières Nations, inuits et métis aux bourses et aux places réservées de l'Université d'Ottawa.

Valeur de la bourse : 1 000 $

Nombre de bourses : 2

Fréquence d'attribution : Annuelle

Programme ou cycle d'études : Premier cycle

Responsable des demandes : Service de l'aide financière et des bourses

Date limite : 28 février

DEMANDE

- La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible dans le portail uoZone, et doit comprendre :

1. une preuve de son identité autochtone (si pertinent), conformément aux exigences de la méthode administrative

sur l'admissibilité des étudiants des Premières Nations, inuits et métis aux bourses et aux places réservées de l'Université d'Ottawa.